

L'énigme de l'inceste ou les contradictions de la science et du mythe dans *Les Rougon-Macquart*

Claire SUEMATSU
(Department of General Education)

近親相姦の謎または『ルーゴン・マッカール叢書』における
科学と神話の矛盾

末 松 クレール
(一般教育)

En écrivant l'“Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire”⁽¹⁾, Zola entendait donner au principe d'hérédité en littérature un rôle majeur à la fois comme facteur de caractérisation des personnages, comme ferment narratif, enfin comme fil directeur reliant entre eux les personnages et l'ensemble des épisodes en une immense fresque sociale. Dans un roman censé expliquer la totalité du spectre social par la double loi de l'hérédité et du milieu, censé démontrer la diversification d'une seule et même famille en vertu des principes darwiniens d'adaptation et de sélection, librement transposés à la société humaine, on peut s'étonner qu'une part si réduite soit faite aux tragédies engendrées par les interdictions qui découlent du fait héréditaire. Le motif de l'inceste notamment, bien qu'il apparaisse périodiquement à travers *Les Rougon-Macquart*, y joue un rôle d'arrière-plan qu'il semble difficile d'expliquer par l'ignorance du phénomène ou le poids des tabous. On ne voit pas que le romancier de *La Terre* ait su plier à la “convention collective de silence”⁽²⁾ concernant l'inceste.

Le romancier, fût-il naturaliste, est libre de

ses lacunes, et celle-ci ne nous retiendrait pas si l'inceste ne venait au premier plan dans le dernier volume de l'oeuvre, celui que la critique unanime considère comme le testament philosophique de Zola, ni si, par un paradoxe plus étrange encore, les deux partenaires de ce drame n'étaient, de l'aveu même de l'auteur, parmi les rares membres de la famille à être exempts de toute tare héréditaire, Pascal Rougon surtout, “l'homme digne et équilibré de l'oeuvre”⁽³⁾.

Il y là l'apparence d'une contradiction, un de ces noeuds imaginaires où s'enchevêtrent des intentions inavouées, et que nous tâcherons de démêler fil à fil, dans l'espoir de toucher à l'un de ces points névralgiques où se joue peut-être la signification de l'oeuvre.

MOTS ET CHOSES

Le mot, pour commencer, fait problème, et une rapide enquête à travers l'oeuvre rapporte plus d'incertitudes que d'éclaircissements. Les amours décadentes et dépravées de Maxime et Renée, signe de “l'épuisement prématuré d'une race”⁽⁴⁾, sont stigmatisées par ce terme d'inces-

te, alors qu'il n'existe entre le fils et la deuxième femme de Saccard aucun lien de consanguinité. On pourrait, sans aller plus loin, alléguer l'exemple de Racine dont la *Phèdre* a servi de canevas à *La Curée*⁽⁶⁾, si les connotations du terme chez Zola ne suggéraient que, plutôt que celui plus exact d'adultère, le mot d'inceste convient seul pour dénoncer ce que cette liaison a de moralement monstrueux. L'inceste auquel glissent Renée et Maxime, est l'aboutissement d'une "longue perversion de tous les instants"⁽⁶⁾, une faute qui a "poussé comme sur un fumier gras de sucS équivoques"⁽⁷⁾, qui s'est développée "avec d'étranges raffinements, au milieu de particulières conditions de débauche"⁽⁸⁾; et c'est dans la serre, au sein d'une nature monstrueuse et factice, "au fond de cette cage de verre, toute bouillante des flammes de l'été, perdue dans le froid clair de décembre, qu'ils goûtaient l'inceste, comme le fruit criminel d'une terre trop chauffée, avec la peur sourde de leur couche terrifiante"⁽⁹⁾. Dans la hiérarchie des amours interdites et criminelles, l'inceste représente bien le plus haut degré de perversité, la seule transgression encore capable d'éveiller le désir, dans des âmes lasses de la dépravation même :

"Ce fut pendant cette promenade d'automne (...) que l'idée vague de l'inceste lui vint, pareille à un chatouillement qui lui mit à fleur de peau un frisson inconnu ; et, le soir, dans la demi-ivresse du dîner, sous le fouet de la jalousie, cette idée se précisa, se dressa ardemment devant elle, au milieu des flammes de la serre (...) A cette heure, elle voulut le mal, le mal que personne ne commet, le mal qui allait remplir son existence vide et la mettre enfin dans cet enfer (...) Sa volonté accepta l'inceste, l'exigea, entendit le goûter jusqu'au bout, jusqu'aux remords, s'ils venaient jamais."⁽¹⁰⁾

Le mot est utilisé moins pour désigner un type

de relations prohibées que l'idée même de tabou, avec sa marque d'infamie. Aussi Zola évite-t-il de l'appliquer au mariage consanguin de Marthe Rougon et de François Mouret (*La Conquête de Plassans*) qui, tout en présentant un degré licite de parenté, a pourtant tous les caractères d'une union incestueuse :

"(...) Quand nous avons vingt ans, on nous prenait pour le frère et la soeur. C'est même un peu ce qui a décidé notre mariage.

(...) La ressemblance était si frappante, que le digne monsieur Compan, qui pourtant nous connaissait, hésitait à nous marier.

—Mais vous êtes cousin et cousine ? demanda le prêtre.

—En effet, dit-elle en rougissant légèrement, mon mari est un Macquart, moi je suis une Rougon." (...)

"Le plus singulier, reprit-elle pour cacher son embarras, c'est que nous ressemblons tous les deux à notre grand-mère. La mère de mon mari lui a transmis cette ressemblance, tandis que, chez moi, elle s'est reproduite à distance. On dirait qu'elle a sauté par-dessus mon père."⁽¹¹⁾

Or, dans ce roman qui offre le type même du drame familial illustrant les mécanismes de l'hérédité, l'entremêlement des deux branches, noeud unique dans l'arbre généalogique des Rougon-Macquart et indispensable à la démonstration, donne à Zola l'occasion de prouver la dégénérescence biologique qui frappe la descendance de conjoints trop étroitement apparentés. Des trois enfants Mouret, Désirée reste dans une éternelle enfance, Serge est menacé de mysticisme (qui est pour Zola une forme grave de détraquement) avant que le docteur Pascal ne tente sur lui une cure d'un type nouveau ; Octave seul échappe à la folie héréditaire dont Marthe et son mari seront à leur tour victimes. L'expérience est parfaite ; il ne lui manque que

d'avouer son nom.

Force est donc de constater la dissociation totale des deux aspects essentiels de l'inceste : consanguinité d'une part, prohibition sociale de l'autre. La liaison criminelle de Renée et Maxime n'est en aucune manière incestueuse ; l'union de Marthe et François Mouret, biologiquement incestueuse, est moralement et socialement irréprochable. D'une part, le tabou sans l'inceste, de l'autre, l'inceste sans le tabou ; d'un côté, le concept sans contenu, de l'autre, la réalité sans concept.

Or, si le problème de l'inceste n'est jamais abordé de front et dans sa totalité, le motif, à peine formulé mais insistant, se laisse discerner dans un certain nombre d'œuvres ; ainsi, dans *La Faute de l'abbé Mouret* où la population endogame depuis les origines, du village des Artaud se reproduit incestueusement en dépit de l'Eglise, et sans que le moindre abâtardissement de la race se fasse sentir :

“Tous les habitants étaient parents, tous portaient le même nom, si bien qu'ils prenaient des surnoms dès le berceau, pour se distinguer entre eux. Un ancêtre, un Artaud, était venu, qui s'était fixé dans cette lande, comme un paria ; puis, sa famille avait grandi, avec la vitalité farouche des herbes suçant la vie des rochers ; sa famille avait fini par être une tribu, une commune, dont les cousinages se perdaient, remontaient à des siècles. Ils se mariaient entre eux, dans une promiscuité éhontée ; (...) Ils naissaient, ils mouraient, attachés à ce coin de terre, pullulant sur leur fumier, lentement, avec une simplicité d'arbres qui repoussaient de leur semence...”⁽¹²⁾

Les paysans de *La Terre* aussi se reproduisent, depuis des siècles, “comme une végétation entêtée et vivace⁽¹³⁾ : que l'on se souvienne de Palmyre et de son frère infirme Hilarion, ces deux parias poussés à l'accouplement à la fois

par l'exclusion sociale, et par l'impératif obscur de l'instinct :

“Je suis sa soeur, je pourrais bien être sa femme, puisque toutes les filles le rebutent.”

Deux larmes coulèrent sur ses joues à cet aveu, dans le déchirement de sa maternité pour l'infirme, qui allait jusqu'à l'inceste. (...) et, au fond de leur intelligence obscure d'êtres près de la terre, de parias dont l'amour n'avait point voulu, ils n'auraient su dire comment la chose s'était faite : une approche instinctive sans consentement réfléchi, lui tourmenté et bestial, elle passive et bonne à tout, cédant ensuite l'un et l'autre au plaisir d'avoir plus chaud, dans cette mesure où ils grelottaient.”⁽¹⁴⁾

Dans l'univers imaginaire de Zola, l'inceste, c'est, bien en deça de la loi sociale ou morale, cette poussée brute de la nature, la seule injonction à laquelle puissent obéir ces êtres primitifs, si proches de la terre, encore à demi-engoncés physiquement et spirituellement dans l'animalité : la forme la plus primitive de l'amour :

“... un chien hurlait au loin, au bord de l'Aigre. Ensuite, elle se souvint : c'était Hilarion, qui, depuis la tombée du jour, hurlait près du cadavre de Palmyre. On avait tenté de le chasser, il s'était cramponné, avait mordu, refusant de lâcher ces restes, sa soeur, sa femme, son tout ; et il hurlait sans fin, d'un hurlement qui emplissait la nuit.”⁽¹⁵⁾

En deça de la loi, et en deça de toute sanction. Et c'est pourquoi, à travers le jugement de Jean, homme de bon sens, ils seront absouts de tout péché :

“Elle a raison, qu'est-ce que ça nous fiche ? (...) Ça les regarde, ça ne fait du tort à personne.”⁽¹⁶⁾

Il suffit de comparer les quelques exemples

